



La NAITOURE m'a dit...

Bulletin de liaison des adhérents de **Folklore comtois**

supplément à **BARBIZIER**

n° 39 - avril 2022

Le mot du président

Bruno CHATON

La vie reprend, la covid recule, et Folklore Comtois prend sa part de cette renaissance. Vos commissions, vos administrateurs, et vos secrétaires "bourdonnent" à nouveau : Les orientations décidées par le CA (réinsérer Folklore Comtois dans le maillage social et culturel régional, créer ou renforcer les liens avec les sociétés, petites ou grandes, locales ou régionales, qui cherchent à connaître, comme nous, la vie des anciens comtois, ne pas manquer les manifestations qui permettent de rencontrer les gens intéressés, etc...) commencent petit à petit à prendre vie.

Je suis allé par exemple à Nozeroy le samedi 19 mars pour assister, en votre nom, à l'assemblée générale de l'Association des Amis du Vieux Pays de Nozeroy, qui m'a édifié et réjoui, non seulement parce que j'y ai été très chaleureusement accueilli, mais surtout par la qualité des travaux dont il a été rendu compte : Pensez donc ! En 2021, en pleine covid, l'association a trouvé le moyen de financer et d'exécuter une tranche conséquente de travaux de restauration des ruines du château ; trois jours et demi d'une entreprise spécialisée et sept jours pris par six bénévoles pour rejointoyer les murs de la tour sud-est, solidifier l'escalier d'accès au premier étage, remaçonner la tour carrée, etc...

Dans le même temps, ils installent sur la grande place des Annonciades la statue de Gilbert Cousin, chanoine de la collégiale, et fameux secrétaire

d'Erasmus, à mon avis parfaitement réussie et disposée, qu'ils ont commandée et achetée à Pierre Duc ; ils mettent en place dans la ville douze QR codes pour orienter les touristes ; ils poursuivent les visites guidées, soutiennent le projet de restauration de l'église de



Mièges conduit par la commune... Quel dynamisme encourageant, auquel ne manquera pas de participer leur nouveau membre collectif... Folklore Comtois, c'est-à-dire vous ! Le Vieux Pays de Nozeroy a adhéré réciproquement à Folklore Comtois : que le président Jacques Mivelle, ainsi que son épouse Agnès, qui sont par ailleurs de vieux amis de notre association, soient vivement remerciés, et pour cette agréable après-midi passée ensemble, et pour leur intérêt pour le resserrement de nos liens.

Il vous reste à parcourir ce petit bulletin pour suivre la vie quotidienne de notre association, ses heurs et malheurs, et surtout retenir dès à présent les rencontres et manifestations ou animations qui vous intéressent, à commencer par l'assemblée générale du mercredi 8 juin prochain.



Mais où sont les neiges d'antan ? ...

Le village de Bonnevaux (Doubs, entre 826 et 1097 mètres d'altitude), a trouvé le remède contre le réchauffement climatique et le recul de la neige : LE RENOUVELLEMENT DU MOBILIER URBAIN !

Ces bonhommes de neige en bois peint, qui sourient devant l'hôtel de ville, ont été vus le 22 février 2022.

(suite page 8)

La vie de l'association

Paul-Even DU FOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JANVIER 2022

La modification du nom de l'association

En définitive, à l'issue d'une large discussion, il est apparu, comme l'ont fait valoir un certain nombre d'adhérents, que, tout en faisant évoluer le nom de l'association, pour tenter d'éviter le contresens que font bien des gens sur le terme « folklore », il fallait essayer de le conserver, car il marque la spécificité de notre société par rapport aux autres, et son attachement essentiel à l'ethnologie régionale, qui est bien le sens du mot « folklore ».

C'est pourquoi, le CA a décidé à l'unanimité moins une voix de proposer à l'assemblée générale extraordinaire prochaine d'adopter le nom suivant :

**« Association Folklore-Comtois
la vie des gens d'ici, hier, aujourd'hui
et demain »**

La mise en action de partenariats

Le conseil d'administration a décidé de suivre les préconisations de la commission communication, qui propose de renouer des liens avec toute une série d'institutions, associations locales, sociétés savantes, grandes ou petites, musées, bibliothèques et médiathèques, structures en charge de grands lieux culturels régionaux, journalistes, libraires, afin de nouer avec eux des partenariats (matérialisés par des adhésions croisées, des échanges de revues, de conférenciers, de visites, l'organisation commune de rencontres, de

LES RÉUNIONS

Le prochain CA aura lieu le 11 mai, et aura notamment pour objet de préparer l'Assemblée générale, ou plutôt les assemblées générales ordinaire et extraordinaire (pour le changement de nom de l'association), qui sont d'ores et déjà fixées au :

8 juin prochain, à 14 H 30, et se dérouleront à Nancray, salle des fêtes, 7 rue de Vaire.

Elles s'achèveront par le verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence nombreuse.

LES INSCRIPTIONS ET ADHÉSIONS

En 2021 nous avons enregistré 306 cotisations pour 420 adhérents, ce qui nous met au niveau de notre effectif de 2019.

En revanche, pour cette année, à la date de bouclage de votre "Naitoure" nous n'avons encore reçu qu'un peu plus d'une centaine de cotisations, représentant à peine le tiers des effectifs.

Nous vous invitons donc, si vous ne l'avez pas encore fait, à nous adresser d'urgence votre cotisation annuelle, qui est de 30 euros pour une personne seule,

voyages, de thèmes d'étude, de colloques...)

La commission a été chargée de recenser tous ces acteurs potentiels, et de définir, pour le prochain CA, des objectifs à réaliser dans ce domaine.

Le montant de la cotisation des personnes morales est fixé à 40 euros, somme qui sera proposée à La prochaine AG.

Conférences et visites.

Armelle Gaume a annoncé la reprise prochaine des conférences et des visites.

La revue 'Barbizier'

La conception et le "remplissage" du N° 48 avance bien. S'agissant du choix de l'imprimeur et de l'infographiste, le CA a choisi à l'unanimité, parmi trois propositions chiffrées, de conserver notre ancien prestataire, qui était en même temps le mieux placé, la société ESTIMPRIM, qui pour la mise en pages et l'impression de 600 exemplaires de 300 pages, proposait une somme de HT 5485.00 euros.

Don des dessins de l'abbé au Musée Comtois

Le CA, sur la proposition du président, a souhaité qu'à l'occasion de la signature de la convention de cession, les droits d'utilisation par l'association des dessins de l'abbé, soient, conformément à ses vœux, les plus larges possible.

et de 40 euros pour un couple ; dès réception, nous vous adresserons votre carte de membre et votre reçu fiscal.

Vous devez savoir que vous allez recevoir, pour ceux qui sit équipés, par mail, pour les autres par courrier postal, un document unique comportant en même temps le reçu fiscal 2022 et la carte d'adhésion 2022.

Que ceux qui ont déjà payé leur cotisation 2022 ne s'inquiètent pas : ils recevront très prochainement ce nouveau document

Compte-rendu des animations récentes

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ, UNE MARQUE IDENTITAIRE FORTE

Causerie du 21 décembre 2021, par **Jean-Claude DUVERGET**

À partir de quelques exemples, il est décrit le processus qui transforme un atelier ou une usine en élément du patrimoine industriel. Ce compte-rendu retient trois sites parmi ceux décrits lors de la causerie : les Prés-de-Vaux à Besançon, les anciennes forges de Syam (Jura) et la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)

Les Prés-de-Vaux à Besançon, au bord du Doubs

Trois étapes de 1889 à nos jours : à l'origine, l'Alsacien Jean-Baptiste Weibel (1844-1894) installa une papeterie au lieu-dit Les Prés-de-Vaux et fonde la Société Anonyme des Papeteries Bisontines (SAPB). Deux ans plus tard, le comte Hilaire de Chardonnet, associé à Weibel et au fabricant de soie lyonnais Claude Poncet, crée la Société Universelle de la Soie de Chardonnet.

Le comte Hilaire de Chardonnet a donné le jour à l'industrie de la soie artificielle lit-on dans le numéro d'août 1923 de la revue « l'Illustration économique et financière, le Doubs industriel ».

Seconde étape de 1953-1983 :



La Rhodia

— Vue cavalière de l'usine des soieries, aquarelle, E. Weber, 1901, Besançon, musée du Temps
— Rhodiacéta à Besançon, (1954-1983), plus de 3 000 salariés aux Prés de Vaux.

disparition précoce des papeteries Weibel, puis fin de l'entreprise La soie de Chardonnet, le site est racheté par la société lyonnaise Rhodiacéta, filature polyester et polyamide devenue en 1971

Rhône-Poulenc-Textile. A sa fermeture brutale en 1983, l'entreprise compte 3 300 employés, plus grande entreprise industrielle de tous les temps à Besançon.

Troisième étape à partir de 1983 : le site s'inscrit désormais dans le patrimoine industriel bisontin. Il restera une friche industrielle durant une trentaine d'années. À partir de 2019, sa déconstruction suivie de la création du Parc des Prés-de-Vaux participe à la rénovation urbaine programmée par la Ville de Besançon.

Les anciennes forges de Syam (Jura)

Origine XVIII^e siècle : A Syam dès 1757, à la confluence de l'Ain et de la Saine. En 1763, la famille Péry, propriétaire, produisait plus de 15 000 faux et plus de 60 000 bandages de roues. Faillite de Charles-Joseph



Péry en 1810, trois générations de maîtres de forges, les Jobez-Monnier, vont se succéder jusqu'en 1893.

Alphonse Jobez (1813-1893) crée à Syam une cité ouvrière jouxtant l'usine, installa une école, un dispensaire, puis un bureau de poste avec le télégraphe en 1885, selon les thèses de Charles Fourier.

Commandé par Emmanuel Jobez, un exceptionnel logement patronal a été édifié en 1825-1830 par l'architecte franc-comtois Champonnois l'Aîné sur le modèle d'une villa palladienne.

La villa, entièrement meublée, a été restaurée patiemment depuis 2001 par ses propriétaires jurasiens, Brigitte Canard et Claude Darbon. Elle est ouverte à la visite en période estivale.



2019 : des témoins de l'activité passée sont exposés sur le site en partie déconstruit.

Syam



De gauche à droite : l'atelier d'usinage, l'atelier d'étirage à froid, l'atelier de découpe des billettes et le laminoir, pièce maîtresse des forges pour la fabrication de profilés.



Logements ouvriers



Bien que classé Monument Historique, ce patrimoine est aujourd'hui en danger. Il s'apparente à une cité-fantôme.



Syam

- La villa s'inscrit dans un carré de 24 x 24 m et de 16 m de haut.
- Une rotonde monte jusqu'au lanternon, elle dessert les pièces d'habitation.

L'ancienne taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la Franche-Comté connaît une importante activité métallurgique, constituée de forges et de hauts fourneaux, mais aussi d'une petite métallurgie de transformation : les taillanderies pour la fabrication d'outils pour l'agriculture, haches, pioches, bêches et faux.

En 1828, Arsène Lagrange fonde un atelier au Creux de la Dole arrosé par le ruisseau l'Arcange, affluent du Lison, sur la commune de Nans-sous-Sainte-Anne.

En 1865, Louis-Joseph Philibert acquiert la forge avec sa ferme-atelier. Celles-ci resteront dans la même famille jusqu'à la fermeture en 1969. L'apogée se situe au début du XX^e siècle où la vente de faux couvre alors 28 départements et s'étend jusqu'à la Suisse.

Le site sera racheté par Jean-Claude Freyburger (1933-2018), un gaufrier-glaçier fortuné de Nancy, dont l'épouse est originaire de Nans-sous-Sainte-Anne. Il rénove le bâti, remet en état le soufflet de forge et l'une des deux roues à augets. Il l'ouvre au public. La taillanderie, classée Monument His-

torique, est devenue un écomusée. Les martinets de la forge peuvent à nouveau fonctionner pour les visiteurs (13 000 en 2019), dans un vacarme assourdissant.

La taillanderie et la ferme atelier sont à vendre depuis juillet 2019.

Ces trois exemples sont autant de symboles d'un patrimoine qui illustre une partie de l'histoire des gens, des locaux, des outils et des activités de notre région, la Franche-Comté. Celle-ci reste depuis le XIX^e siècle la première région industrielle française par son taux de population active.



Nans-sous-Sainte-Anne

- L'ancienne taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne est installée au Creux de la Dole.
- La collection d'outils Philibert dans le musée où figurent 120 modèles de faux.
- Deux des quatre martinets de forge après leur restauration ; en arrière-plan l'une des deux grandes roues à augets dont le diamètre atteint 5 m.

LE DOCTEUR FERRÉOL GANNARD

Causerie du 9 mars 2022
par **Renaud GILLET**

Mercredi 9 mars au foyer rural de Besançon... Renaud Gillet a retracé la vie de Ferréol Victor Gannard né à Noël-Cerneux (Doubs), sous la Révolution. Son père, receveur des Douanes, a failli être guillotiné pour avoir favorisé le passage d'une émigrée bisontine. Sept années de recherches effectuées de part et d'autre de l'Atlantique, ont permis de reconstituer le cursus de cet aventurier inconnu.

Orphelin et chargé de famille, Ferréol s'est d'abord engagé à 17 ans, en qualité d'aide-chirurgien pour participer à la Campagne de Saxe en 1813. Blessé d'un coup de lance à Bautzen, cet officier de santé s'est rétabli mais a été fait prisonnier lors de la bataille de Leipzig.

Libéré à la chute de l'Empire, notre Comtois bonapartiste, devenu indésirable, décide d'aller tenter sa chance dans l'ex-Louisiane française à Mobile (Alabama), ville portuaire donnant sur le golfe du Mexique. On y parle encore notre langue et le Congrès américain a réservé un territoire aux réfugiés français : colons chassés de Saint-Domingue par Toussaint Louverture, bonapartistes et révolutionnaires proscrits, au retour de l'Ancien Régime. Ferréol Gannard côtoie une population également constituée de yankees, de créoles, d'esclaves africains et d'Amérindiens choctaw surnommés « les têtes plates ». Il va soigner tout ce monde interlope, au pays des bayous où sévissent régulièrement de meurtrières épidémies de choléra et de fièvre jaune.

Au décès de sa première épouse créole, Ferréol hérite d'une immense plantation de 6500 hectares qu'il revend pendant « la ruée vers l'or blanc », l'explosion de la culture du coton. Il a pour voisin et ami le fameux Joseph Lakanal, président honoraire de l'université de Louisiane. Le « French doctor » fonde une famille avec une Suisse, ils donnent à leurs enfants des prénoms choctaw.

En proie au mal du pays, Gannard décide de rentrer, 18 ans plus tard, pour se fixer à Quingey au château de Malpas où il mène grand train. Il acquiert des terres dans le canton ainsi que deux grands cha-

lets d'alpage dans la région de Jougue où est fabriqué quotidiennement « le vachelin » (et non vacherin), l'ancêtre du comté.

Le 1^{er} mai 1844, notre chirurgien est appelé par son confrère et ami Roch Woyerkowski, réfugié polonais,



Ovariectomie pratiquée à Quingey le 1^{er} mai 1844, aquarelle du Dr H.K. Wagner, (*Histoire générale de la Médecine...* t. 3.)

pour opérer ensemble et en urgence une habitante de Montfort (Doubs), au domicile de cette dernière. Ils vont ainsi réaliser avec succès une première médicale en France (ablation d'un kyste ovarien de 6 kilos). Le célèbre écrivain comtois André Besson va brièvement relater cette intervention, lors de son prochain spectacle en multivision consacré à la rivière La Loue.

L'aîné des enfants de Ferréol prénommé Tuskina (le petit guerrier en choctaw) s'investira dans l'archéologie locale (dons au musée de Besançon) et recevra quantité d'artistes dont le peintre maudit Ferdinand Louis Perron (1823-1870), encensé par Gustave Courbet.

L'épouse de Tuskina fondera une institution pour jeunes filles, devenue école communale. Son frère Tuska O'Ktaï (combattant et messager du printemps) sera élu deux fois maire de Quingey et conseiller général. Il interviendra pour la création de locaux de sûreté dans les gendarmeries du Doubs et pour la revalorisation du traitement des enseignantes percevant 40 % de moins que leurs collègues masculins.

L'AGRICULTURE PAYSANNE DE 1900 À NOS JOURS : L'EXEMPLE D'HUGIER

Jean-Yves Normand nous a conviés devant la Vierge de la Fontaine à Hugier (Haute-Saône) le mercredi 23 mars.

La première partie de l'après-midi a été consacrée à l'écoute d'une conférence passionnante de J.-Y. Normand sur les pratiques agricoles, la vie des paysans, les paysages et les cultures, envisagés dans leur évolution et appliqués au finage d'Hugier ; cet exposé était vivant et bien illustré, comme vous pouvez l'entrevoir, et les assistants, au nombre d'une quinzaine, ont posé de nombreuses questions.

Après une collation bienvenue, nous avons fait une petite promenade dans le village, visité l'église, fait le tour de la belle propriété de Jean-Yves Normand, qui est l'ancien château du village, reconstruit au XVIII^e siècle, et d'une belle ordonnance classique.

Puis nous nous sommes dirigés vers les écuries de l'exploitation Ballot père et fille, qui élèvent des ovins et des bovins, cultivent des céréales, et en outre, sont viticulteurs, toutes ces activités respectant le modèle biologique ; à la fin de la visite de l'exploitation, nous avons pu déguster le vin produit, en blanc, de l'Auxerrois et du Chardonnay ainsi qu'un mélange des deux cépages, en rouge, du pinot noir et du Gamay ; un bon



nombre d'entre nous sont repartis avec un petit carton bien rempli.

Le temps printanier, mais chaud et ensoleillé, a contribué à la satisfaction générale.



QUELQUES PROVERBES !

« Méfie-toi d'un Comtois, surtout quand il a l'air bête », ce qui rappelle l'article « Battre Comtois », paru dans le *Barbizer* 45, de 2019, p. 21 à 37.

Plus coquin :

« Pu lou bouco san / Pu las caibes l'aimant »

Soit "Plus le bouc sent plus les chèvres l'aiment"

Ou bien :

« Tu es Comtouwé, toué ? Ma foué, moué je croué que tu croué que l'argent croué sur les toués »

Soit : "Tu es Comtois, toi ? Ma foi, moi je croyais que tu croyais que l'argent croit sur les toits."

PAGE FISCALE FEMININE

Bruno CHATON

Eluder le paiement de l'impôt en dissimulant le produit taxable sous vos jupes, c'est au départ une bonne idée.

Elle était d'ailleurs assez souvent pratiquée par nos aïeules bisontines, mais hélas sévèrement réprimée, comme ce 17 janvier 1781, où le juge de police de la cité royale de Besançon a fait tomber

sa sanction.

Ayez dorénavant une pensée pour elles quand vous entrez à Besançon par la porte Rivotte...

Le jugement rapporté est lisible aux Archives municipales de Besançon (FF 166), mais la Naitoure l'a recopié pour vous.

Extrait du registre du greffe civil de la police de la cité royale de Besançon du dix sept janvier mil sept cent quatre vingt un

A l'audience donnée par nous, Noble Pierre François Anatoile Dumont de Vaux, avocat au Parlement, vicomte mayeur lieutenant général de police de Besançon, assisté de l'avis de Messieurs de Saint Germain, de Saint Juan, Duhault et Guiot pour suspicion de Mr Dorival tous avocat (sic) au Parlement et conseillers au magistrat de ladite ville,

Entre le sieur Antoine François Ruffin, Procureur du Roi de police de la Cité royale de Besançon,

Demandeur aux fins d'exploit du douze janvier courant, comparant en personne,

CONTRE

Le nommé Grivet et sa femme, cordier, demeurant au faubourg de

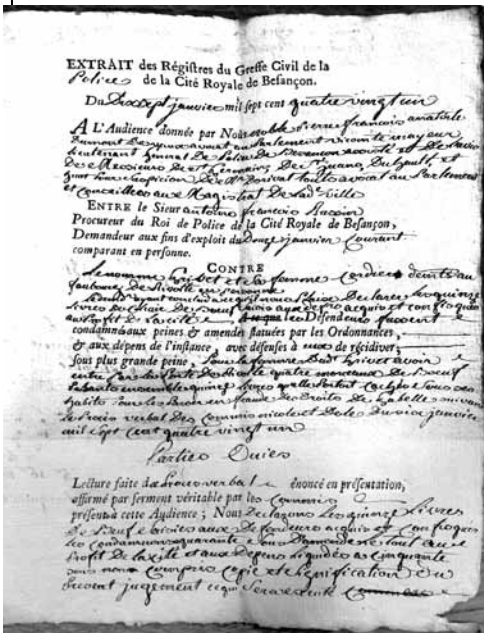
Rivotte, en personne, le demandeur ayant conclu à ce qu'il nous plaise déclarer les quinze livres de chair de bœuf saisis aux défendeurs acquis et confisqués au profit de la Cité et les défendeurs fussent condamnés aux peines et amendes statuées par les ordonnances et aux dépens de l'instance, avec défenses à eux de récidiver, sous plus grande peine,

" Pour la femme dudit Grivet avoir entretenu par la porte de Rivotte quatre morceaux de bœuf pesants (sic) ensemble quinze livres qu'elle portait cachés sous ses habits pour les passer en fraude des droits de gabelle suivant le procès-verbal des commis Nicole et Desle du 6 janvier 1781"

Parties ouïes,

Lecture faite du procès-verbal énoncé en présentation, affirmé par serment véritable par les commis présents à cette audience,

Nous déclarons les quinze livres de bœuf saisis aux défendeurs acquis et confisqués, les condamnons à quarante sous d'amende le tout au profit de la Cité et aux dépens liquidés à cinquante sous non compris copie et signification du présent jugement ce qui sera exécuté.



La vie de l'association annonce des animations futures

En avril, le mardi 26 avril à 17 H 30, Brice Leibudgt nous conte l'histoire de Dominique Parrenin, missionnaire jésuite franc-comtois à la Cour de l'Empereur de Chine !

Dominique Parrenin, né au Russey en 1665, est admis au sein de la Compagnie de Jésus et fait partie des « Mathématiciens du Roy » envoyés par Louis XIV à l'Empereur de Chine. Arrivé à Pékin en 1698, il apprend à parler couramment les langues chinoise et mandchoue, ce qui lui permet de devenir un interlocuteur privilégié et un conseiller influent de l'Empereur Kangxi.

Il peut alors traduire des livres scientifiques, participer à la cartographie de la Chine et se voir confier des missions de diplomate. Ses déplacements dans les provinces lui donnent l'occasion de baptiser des milliers de Chinois et, quand les chrétiens sont

Ce programme, concocté pour vous par Armelle GAUME, peut être modifié. Vous recevrez comme d'habitude toutes les informations nécessaires en temps voulu.

persécutés sous le règne des empereurs suivants, Yongzheng puis Qianlong, il prend leur défense. Il s'éteint en 1741, après avoir passé 43 ans en Chine.

Il est connu en Europe pour ses correspondances scientifiques, notamment avec l'Académie Royale des Sciences de Paris sur de nombreux sujets : médecine, astronomie, botanique, zoologie, histoire..., ce qui lui vaut d'être une référence en matière de connaissance de la Chine au Siècle des Lumières.



En mai (la date vous sera donnée prochainement), Vincent Petit retracera pour nous l'histoire des manuels scolaires consacrés à la Franche-Comté.

Les causeries auront lieu, comme à l'accoutumée, à la Maison Rurale, 130 bis rue de Belfort à Besançon.

LES FUTURES VISITES

Boult

En mai, vous êtes invités à Boult (Haute-Saone), pour visiter la dernière poterie traditionnelle comtoise, anciennement Guidot, continuée fidèlement aujourd'hui par Patrick Blandin, qui a récemment donné à Barbizier un article consacré à l'histoire de la poterie et des potiers de Boult.

Outre les articles de l'*Almanach barbizier* qui ont été consacrés aux potiers traditionnels, relire avant la visite : Patrick Blandin, "Les Guidot potiers de Boult", *Barbisier* n° 45, 2019, p. 108 à 119.



Ouhans

En juin, c'est à Ouhans que vous attendra notre ami et ancien président Jean-Marie Salomon : IL a promis de nous faire visiter la

chapelle Notre-Dame des Anges, qui surmonte le village, le point de vue du Moine, les sources de la Loue toutes proches, ainsi que les trésors de l'église de Goux-les-Usiers, et notamment les très belles sculptures d'Augustin Fauconnet.

Pour ces deux visites, il ne vous sera pas proposé de transport collectif.

Les dates, le détail du contenu des visites et de leur organisation vous seront précisées en temps utile par notre chère Armelle, responsable des animations, avec les invitations habituelles.

LES POIDS EN PIERRE

Jean DUQUET

Dans le *Barbisier* n° 36 (pages 46 et 47), j'annonçais aux adhérents que je menais une enquête sur les poids en pierre qui sommeillent dans les fermes franc-comtoises. J'espérais que les lecteurs allaient me dire qu'ils détenaient un ou plusieurs de ces vestiges du passé et qu'ils me diraient d'où ils proviennent.

Dans le n° 38 (pages 10 à 27), j'avais le plaisir de faire connaître le fruit de mes recherches avec beaucoup de photos de ces poids, appelés parfois « poids de Montbéliard ». Je me permettais d'énoncer quelques conclusions envisageables :

1 - Ces objets en pierre sont de véritables poids, ayant pour référence l'ancienne livre.

2 - Ils ont été utilisés sous l'ancien régime, voire également au début du système métrique.

3 - Ils font partie du patrimoine d'une région assez bien délimitée, l'Est de la Franche-Comté...

4 - Certaines personnes ont commencé à les rassembler au fur et à mesure de leurs découvertes. Le Musée des Maisons comtoises en possède déjà plusieurs qu'il expose dans des tonneaux à choucroute, car c'est souvent l'emploi que leur réservaient nos ancêtres.

L'étude de ces poids est lancée mais toujours inachevée : avis aux curieux intéressés !

Ceux qui possédaient ces pierres taillées d'une façon remarquable ont été

heureux de découvrir à quoi elles servaient. Souvent, ils se rappelaient en avoir vu une ou plusieurs déposées quelque part, mais où ? Alors ils visitaient caves, greniers, remises..., et finissaient par mettre la main sur ces objets abandonnés. Le but de mon étude est atteint : chacun accorde une place bien en vue à ma trouvaille et en éprouve une certaine fierté.

Certains, conscients de

l'intérêt que représentent ces pierres originales, me les ont confiées pour que je puisse les déposer (don réalisé le 9 mars 2022) au Musée des maisons comtoises à Nancray qui saura les exposer dans un des bâtiments existants. Merci à Christian Prêtre de Mamirole et aux frères Georges et Jean-Louis Huot-Marchand de Bretonvillers, donateurs de plusieurs poids en pierre.



(suite de la page 1)

... Elles disparaissent au printemps !

L'Est Républicain du samedi 2 avril dernier (Loue et Drugeon p. 8) dévoile que nos bonhommes de neige étaient l'œuvre d'artisans-artistes facétieux, puisqu'aujourd'hui les personnages sont désormais quatre, et qu'ils ont changé d'accoutrement et de saison : ces bienfaiteurs anonymes n'ont pas pu prévoir que la neige allait revenir (le 1^{er} avril) !...

Nos amis disparus

Nous exprimons notre vive sympathie à la famille des défunts.

Enfin les lecteurs qui ont connaissance de la disparition d'un adhérent, sont aimables d'en faire part à la rédaction, en joignant le cas échéant l'avis de décès, pour que nous puissions l'annoncer et exprimer aux familles nos condoléances.

MAURICE GRESSET EST DÉCÉDÉ LE 22 JANVIER 2022, DANS SA 94^E ANNÉE.

Folklore comtois se doit de se mêler aux multiples voix qui lui ont rendu hommage. Il a beaucoup compté dans l'histoire de l'association, comme dans celle de l'historiographie comtoise.



Il a enseigné l'histoire moderne à l'Université de Besançon/Franche-Comté. Professeur titulaire depuis 1994, il prend sa retraite en 2000.

Son « chef-d'œuvre », tiré de la thèse soutenue en 1974, a été *Gens de justice à Besançon de la conquête par Louis XIV à la Révolution française (1674-1789)*, publiés en 2 volumes par la Bibliothèque Nationale en 1978 (Comité des Travaux historiques et scientifiques, 873 pages).

Son ouvrage le plus émouvant : *Une Famille nombreuse au XVIII^e siècle : le livre de raison d'Antoine-Alexandre*

Barbier, notaire et vigneron bisontin, 1762-1776 (Toulouse, Privat, 1981, 182 p.)

On trouvera une liste complète de ses nombreuses publications personnelles ou participations à des ouvrages collectifs, ouvrages et articles, sur le site <<https://www.idref.fr/026902834>>

Ses collègues lui ont dédié un volume de Mélanges : *Des institutions et des hommes* (Presses universitaires de Franche-Comté, série "Historiques" 28, 2007)

Il était membre du Conseil d'administration de Folklore-Comtois depuis sa création. En 2003, il envoie sa lettre de retrait au Conseil d'Administration après quelque 40 ans de présence. Il y exprime tout le contentement qu'il a eu d'en faire partie :

«...La satisfaction de l'avoir fait connaître à quelque-uns de nos étudiants devenus nos amis après une thèse d'histoire sociale. Ce sont eux d'authentiques spécialistes du monde rural (*Madame Colette Merlin avec son travail sur la petite montagne, est de ceux là*)... Le C.A. a été aussi pour moi la preuve que des personnes d'origine et d'opinion différentes pouvaient fort bien s'entendre en vue d'une œuvre commune. Le musée de Nancray en a été la preuve éclatante. »

MADAME JOSEPH PINARD LE 28 SEPTEMBRE 2021

L'avis de décès publié dans le journal régional du 30 septembre annonçait sous la rubrique GRAY – BESANÇON le décès de « Madame Monique VOUGNON, Epouse PINARD... ». Combien de lecteurs et d'adhérents au Folklore n'ont pas arrêté leur regard sur cet avis ! Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 1er octobre en l'église Saint-Pie X à Besançon, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Claude.

Madame Pinard avait fait toute sa carrière dans l'enseignement en tant que professeur de lettres au Collège Lumière puis au Lycée Pergaud. Elle pouvait espérer une longue retraite active et sereine, mais un jour arriva où ses facultés s'assombrirent à cause de la maladie d'Alzheimer. Comme toujours, dans ces cas-là, la famille tint à garder dans le foyer

l'être cher dont la santé s'altère de plus en plus ! Son mari, Joseph Pinard, notre ancien président et fidèle adhérent, fit de son mieux et finit par broyer du noir au point de demander son entrée dans un hôpital pour traiter sa déprime où il resta deux mois.

Depuis le décès de Monique, pas question de revenir dans l'appartement. Il réussit à obtenir une chambre à la Maison de retraite Saint-Joseph, au Centre diocésain, 20 rue Mégevand. Là, lui qui a la hantise du silence et de la solitude, passe ses journées à lire la presse et quelques livres à sa disposition, mais il remonte la pente et assure même déjà des causeries pour les pensionnaires ! Bien sûr, il a été amené à abandonner le conseil d'administration de notre association où il a tant œuvré. Il attend les visites des amis et des connaissances pour meubler cette véritable retraite.

DÉCÈS DE MADAME NOËLLE MAIRE LE 17 JANVIER 2022

Les adhérents de notre Association qui participent aux animations culturelles (conférences et sorties touristiques) organisées par Armelle Gaume connaissent certainement Noëlle, qui ne manquait aucune manifestation, où elle ne passait pas inaperçue tant elle était originale. Du coup, sa présence n'était pas toujours recherchée par certains participants. Et pourtant !

Sous son accoutrement habituel se cachait une femme très cultivée et ouverte à toutes sortes de sujets. Fille d'une famille des Fins exploitant la scierie Maire, elle était la seconde d'une fratrie de neuf enfants. Elle suivit son enseignement secondaire aux Augustins à Pontarlier et devint institutrice dans une école privée à Gray. Elle quitta l'enseignement

libre pour entrer dans l'école laïque : elle fit toute sa carrière dans des villages éloignés de la Haute-Saône, heureuse de ne dépendre de personne et de pouvoir éveiller ses élèves à sa manière.

La retraite venue, elle se fixa à Besançon tout en gardant son indépendance et sa façon de vivre. Elle aimait les voyages qui lui firent découvrir l'Inde, le Japon, le Sri Lanka. Son frère Bruno dit qu'elle appréciait les expositions, les manifestations culturelles, les chansons qu'elle entonnait volontiers en toutes occasions. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle fût toujours volontaire pour partager les animations du Folklore-Comtois.

Issue d'une famille honorable, nantie d'une bonne instruction, assurée d'une retraite convenable, entourée d'un nombre incalculable de connaissances, Noëlle, éprise de liberté, accepta volontairement de vivre dans une certaine simplicité.

QUI SE SOUVIENT D'ETIENNE CLEMENTEL ?

Bruno CHATON

Lisez donc la « Protestation » émise le 14 avril 1918 (il y a aujourd'hui tout juste 104 ans...) par toutes les associations savantes de Franche-Comté, sauf Folklore Comtois qui n'existait pas encore, contre le premier projet de création des régions, alors voulu par le ministre Etienne Clémentel, lequel ajoutait déjà la Franche-Comté à la Bourgogne, et faisait de Dijon la capitale de la nouvelle région !

Les francs-Comtois d'alors, regroupés derrière leurs sociétés savantes, faisaient entendre les mêmes protestations que nous aujourd'hui, du moins lors de la réforme territoriale de 2015, qui nous a fait passer de 22 à 13 régions, et nous a rangés pour jamais (?) derrière la Bourgogne ducale

(AMB MS 2477 f° 143 à 195)

PROTESTATION

L'Association Franc-Comtoise constituée par l'ensemble des sociétés savantes de la Franche-Comté : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon ; Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône ; Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny ; Société d'Émulation du Doubs ; So-

ciété d'Émulation du Jura ; Société d'Émulation de Montbéliard ; Société belfortaine d'Émulation ; Société d'Histoire naturelle du Doubs ; Société grayloise d'Émulation, auxquelles se sont réunies successivement. la Société franc-comtoise des Beaux-Arts, la Société départementale d'Agriculture du Doubs, la Société de Médecine de Besançon, la Société des Architectes de Besançon et l'Union Artistique doloise ;

Considérant que la Franche-Comté est une entité ethnique dont l'origine remonte au delà des données les plus reculées fournies par l'histoire ; que son unité s'est maintenue à travers les âges, même pendant les périodes les plus troublées ;

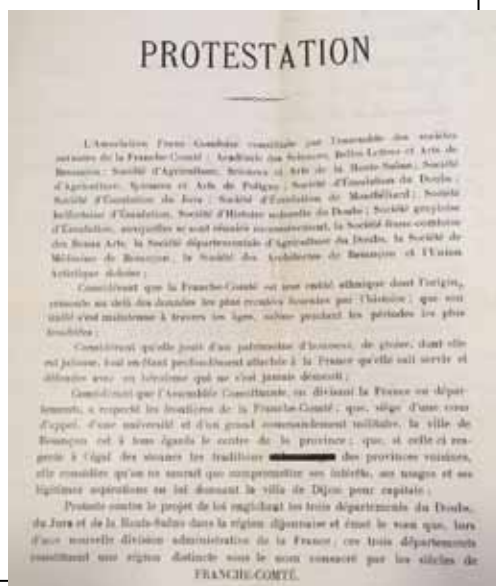
Considérant qu'elle jouit d'un patrimoine d'honneur, de gloire, dont elle est jalouse, tout en étant profondément attachée à la France qu'elle sait servir et défendre avec un héroïsme qui ne s'est jamais démenti ;

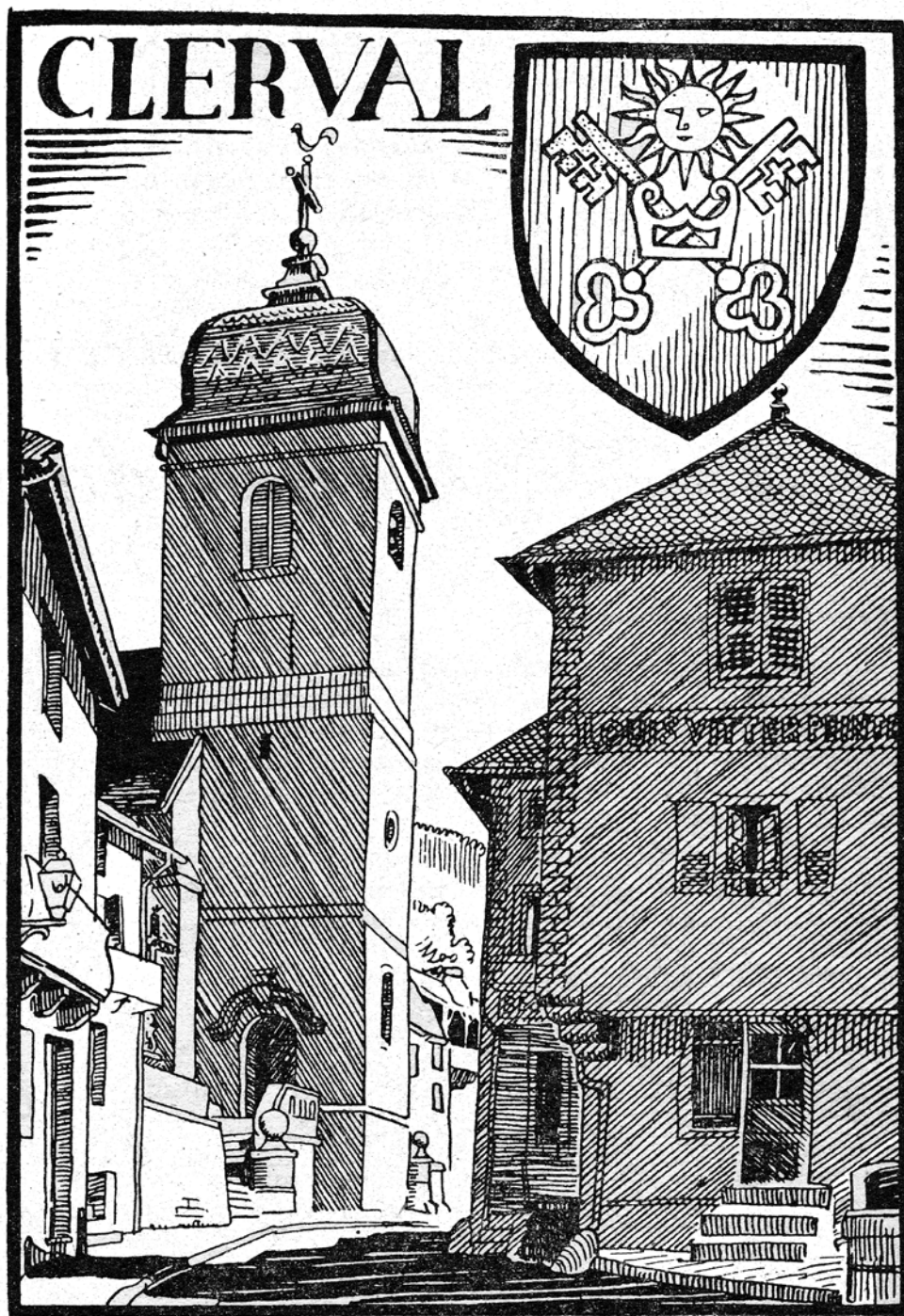
Considérant que l'Assemblée Constituante, en divisant la France en départements,

a respecté les frontières de la Franche-Comté ; que, siège d'une cour d'appel, d'une université et d'un grand commandement militaire, la ville de Besançon est à tous égards le centre de la pro-

vince ; que, si celle-ci respecte à l'égal des siennes les traditions des provinces voisines, elle considère qu'on ne saurait que compromettre ses intérêts, ses usages et ses légitimes aspirations en lui donnant la ville de Dijon pour capitale ;

Proteste contre le projet de loi englobant les trois départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône dans la région dijonnaise et émet le vœu que, lors d'une nouvelle division administrative de la France, ces trois départements constituent une région distincte sous le nom consacré par les siècles de
FRANCHE-COMTÉ.





Parmi les dessins de l'abbé Garneret, voici l'église de Clerval, présentée dans l'*Almanach Barbizier* de 1949.

D'autres dessins font l'objet d'ouvrages publiés par Folklore Comtois : en dernier lieu : *Croix et calvaires de Franche-Comté...* choisis et commentés par André Magnin (pour commander, voir le site : <https://www.folklore-comtois.fr/publications/>)



Chers adhérents,

En outre vous pouvez dès à présent détacher le bulletin d'adhésion 2022 inséré ci-après, et nous le réadresser accompagné du montant de votre participation :

Votre carte d'adhérent vous sera aussitôt envoyée par la poste.

Merci de votre fidélité, et surtout faites des émules...



2002), curé de Lantenne de soutenir les différentes menait dans le domaine populaires de Franche Ethnologue et dessinateur (70 000 photographies et il fonde la revue *Barbizier* musées: le musée comtois de Besançon et le musée des maisons comtoises de



Adresse : Musée des maisons
1 rue du Musée, 25360

tél : 03.81.55.87

courriel : folklore-comtois

Consultez aussi notre site
<http://www.folklore-comtois.fr/>



Bulletin d'adhésion 2022

à détacher ou recopier

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Membre adhérent :

- Individuel: 30€
- Couple: 40€

Membre bienfaiteur : à partir de 80€

- Par chèque à l'ordre de *Folklore comtois*
- Par virement : (IBAN) FR76 1250 6280 1556 5287 1530 944
(BIC) AGRIFRPP825

Les adhérents reçoivent :

- Le bulletin de liaison *La Naitoure m'a dit...*
- La revue annuelle *Barbizier*

Ils bénéficient des avantages suivants :

- Des prix spéciaux sur les publications de l'association
- L'entrée gratuite au musée des maisons comtoises de Nancray
- L'ouverture du droit à réduction d'impôt

FOLKLORE COMTOIS, association 1901, dont le siège est au Musée des Maisons comtoises à Nancray la cotisation (30 € par an ; 40 pour un couple) donne droit à son bulletin *La Naitoure* (trimestriel) et à la revue *Barbizier* (annuel).

Bulletin interne, imprimé par nos soins. Directeur de la publication : Bruno CHATON. — ISSN 2430-0071

FOLKLORE COMTOIS – Musée des Maisons comtoises – 25360 Nancray
folklore-comtois@orange.fr — <http://www.folklore-comtois.fr/>